

INFO PARENTS



OCTOBRE 2017

Dates importantes

Photo scolaire

La photo scolaire aura lieu le **lundi 2 octobre** toute la journée.

Conseil d'établissement

La prochaine rencontre du Conseil d'établissement aura lieu le mardi **3 octobre** à **19 h**.

<u>OPP</u>

La prochaine rencontre aura lieu le **16 octobre à 19 h.**

Prochaine journée pédagogique

La prochaine journée pédagogique aura lieu le 20 octobre prochain. Le service de garde sera ouvert.

Congé

Le **9 octobre** prochain, l'école sera fermée pour la fête de l'Action de grâce. Il n'y aura pas de service de garde disponible lors de cette journée.

<u>Danse d'Halloween</u>

19 octobre

Marche 1-2-3
27 octobre



Mot de la direction

Bonjour chers parents,

Voilà que nous avons déjà terminé le mois de septembre, un mois où tout le monde travaille fort à s'adapter à de nouvelles personnes et à de nouvelles routines. Vous remarquez peut-être un peu plus de fatigue chez vos enfants, c'est normal. Il est maintenant d'autant plus important de mettre en place de bonnes habitudes de travail à la maison pour les devoirs et leçons et de leur offrir un horaire apaisant et beaucoup de sommeil pour traverser l'automne qui commence! Pendant la période de leçons, n'oubliez pas de souligner les bons coups de vos enfants. Prenez le temps de cultiver avec eux le plaisir d'apprendre.

Hélène LaRoche Jean-Robin April Directrice Directeur adjoint

Sondage activités complémentaires

Dans la semaine du 2 octobre, vous recevrez le sondage pour les activités complémentaires. Il est très important de remplir ce formulaire et de nous le retourner dans les plus brefs délais. Le prix de réservation de nos autobus et de nos sorties est établi en fonction de ce sondage.

Veuillez noter que le fait de nous indiquer votre accord constitue un engagement de votre part à payer le montant de l'inscription lorsque vous recevrez la facture, et ce, même si votre enfant se désiste ou est absent le jour de l'activité.

Merci de votre collaboration!

Parc Passe-Partout

Les travaux pour la construction du nouveau chalet dans le parc Passe-Partout débutent dès le 25 septembre par la démolition de l'ancien bâtiment. Durée des travaux approximativement de 8 à 12 semaines.

Durant les travaux, la section du parc avec les modules de jeux sera accessible au public, elle sera sécurisée par une clôture. Par contre, pour plus de sécurité, la patinoire multifonctionnelle sera fermée de jour, mais accessible les soirs de semaine et la fin de semaine.

L'entrepreneur Groupe Collette s'assurera de la sécurité aux abords de l'école, particulièrement aux heures où circulent les enfants pour l'entrée et la sortie des classes.

Activité d'Halloween



Journée du 31 octobre à l'école

Le mardi 31 octobre prochain, les enfants sont invités à revêtir leur costume d'Halloween pour venir à l'école, et ce, dès le matin. Nous vous rappelons que les masques sont interdits ainsi que tous les costumes ou les accessoires faisant référence à la violence.

Marche 1-2-3

De nombreux élèves participeront à la cueillette de fonds pour notre campagne de financement. Nous vous remercions de vos nombreuses réponses positives. Quelle chance nous avons de vous savoir derrière nous. Sans vous, les élèves n'auraient pas la chance de vivre des activités et des projets spéciaux. Les enveloppes et les carnets seront distribués dans la semaine du 2 octobre. Nous avons très hâte de marcher le 27 octobre prochain, mais surtout nous avons hâte de vous dévoiler le montant amassé. La campagne se termine le 17 octobre : toutes les enveloppes ainsi que les carnets devront alors nous être retournés, complétés ou non. Vous trouverez le plan de la marche en pièce jointe. MERCI!

Opération plans d'intervention

La mise en place et la révision des PI pour les élèves concernés débuteront le 31 octobre prochain. Ces opérations peuvent aussi avoir lieu à tout moment dans l'année, selon les besoins.

Présence des parents et des élèves sur la cour d'école

Nous désirons vous réitérer l'importance pour <u>tous les parents</u> de quitter la cour d'école dès le son de la cloche, le matin, afin que nous puissions assurer la sécurité des élèves. <u>Nous vous demandons aussi de libérer le passage de l'entrée de la cour, afin que les élèves soient capables d'y accéder plus librement, sans devoir contourner une <u>masse de parents devant la porte.</u> Merci de votre collaboration! Nous sensibilisons les propriétaires de chiens à les maintenir en retrait de la cohue d'enfants, svp, toujours en laisse. Nous vous rappelons aussi que les élèves ne fréquentant pas le service de garde sont autorisés sur la cour à partir de 8 h 05 seulement, même en cas de pluie et à partir de 13 h 00 après le diner.</u>

Service de garde

Appel de candidatures : Nous aimerions nous constituer une banque de remplaçants pour effectuer la surveillance des dineurs au service de garde, entre 11 h et 13 h. Nous invitons les personnes intéressées à donner leur nom à Carole Thiffeault, responsable du service de garde.

Nous vous invitons à consulter le lien suivant sur le site web, pour avoir accès aux documents du service de garde : http://ludgerduvernay.csp.qc.ca/services/.

Devoirs et leçons au service de garde

Aux parents utilisateurs du service de garde de l'école

Nous avons le plaisir de vous annoncer que nous offrons encore cette année un temps de supervision des devoirs au service de garde. La période du lundi, offerte de 16 h 00 à 17 h 00, est obligatoire pour tous et le service se poursuit du mardi au vendredi de 17 h 10 à 17 h 40. Les parents utilisateurs du service de garde intéressés au service pourront demander une feuille d'inscription à l'accueil du SDG, afin d'inscrire leur enfant à une ou plusieurs périodes selon leurs besoins. Les travaux se font dans une atmosphère agréable qui est propice aux apprentissages.

* Il sera possible d'utiliser ce service sans inscription, si la participation de l'enfant est sporadique.

Ces périodes ne remplacent pas le temps de récupération et ne diminuent nullement la responsabilité des parents face aux travaux scolaires de leur enfant. Le formulaire sera disponible sur le site web de l'école si vous désirez inscrire votre enfant en cours d'année.



Photo scolaire

La prise de photos aura lieu **le 2 octobre prochain** toute la journée (une erreur s'est glissée dans l'Info parents précédent, désolé). Votre enfant doit donc être « tout beau » dès le matin pour sa photo (vêtements et coiffure désirés), et ce, même s'il a un cours d'éducation physique. Dans ce cas, il est important d'avoir ses vêtements de sport et ses chaussures et de prévoir les accessoires nécessaires pour se refaire une beauté par la suite (brosse à cheveux...). Merci de votre collaboration.

RAPPEL

Merci d'effectuer le plus rapidement possible le paiement des frais de matériel didactique. Advenant le cas que nous recevions des paiements partiels en cours d'année destinés aux sorties éducatives, nous rembourserons d'abord les frais de matériel didactique qui pourraient ne pas avoir été acquittés.





IMPORTANT-MANUELS SCOLAIRES

Les manuels scolaires prêtés par l'école à votre enfant doivent demeurer en bon état toute l'année, afin que nous puissions les utiliser les années suivantes et fournir aux enfants du matériel propre et agréable à consulter. Merci de couvrir les manuels afin d'éviter qu'ils reviennent tachés de nourriture ou abimés. Merci de nous aider à sensibiliser vos enfants à en prendre soin. Des documents abimés et non réutilisables l'an prochain seront à remplacer aux frais des parents.

Attention! Films et photos des élèves

Nous aimerions vous sensibiliser à l'importance de faire attention, lorsque vous désirez photographier ou filmer votre enfant à l'école, aux autres élèves pouvant se retrouver sur vos clichés. Ces photos doivent être faites avec l'accord des parents et ne peuvent être diffusées sur les médias sociaux.

Course Terry Fox

C'est avec beaucoup de fierté et de reconnaissance que, de la part des organisateurs, nous vous transmettons les résultats de la journée Terry Fox. Les organisateurs ont amassé la généreuse somme de 14 395 \$ et 348 participants ont parcouru les rues de Verchères. Un beau succès!



Stationnement

Nous rappelons qu'il est interdit de stationner sur le côté résidence de la rue St-Benoit, et ce, même pour une courte période. Il faut donc descendre vos enfants sur une autre rue. Les personnes ne respectant pas la signalisation peuvent recevoir une contravention. Nous vous invitons à être vigilants. Merci!



PETIT RAPPEL sur la GESTION de l'ASTHME à l'ÉCOLE

Plusieurs enfants sont sujets aux crises d'asthme, surtout lors d'un rhume ou d'allergies saisonnières. Si vous jugez que votre enfant est dans une période à risque, veuillez, svp, en informer l'enseignante par une note à l'agenda.

Il sera important de **bien fournir la médication nécessaire (Ventolin, Salbutamol, etc.) ainsi que l'aérochambre dans un sac transparent et refermable et de l'identifier au nom de votre enfant à l'intérieur du <u>sac d'école</u>. Ceci permet à votre enfant de prendre sa médication en cas de besoin.**

- L'inhalateur doit porter l'étiquette de prescription de la pharmacie.
- Un petit calepin ou un papier doit être inséré dans le sac transparent afin d'y inscrire l'heure de la prise du médicament, autant à la maison qu'à l'école, pour respecter le délai de 4 heures entre les doses.



N.B. Il est important de remplir le formulaire d'autorisation à la distribution ou à l'administration avant que le personnel de l'école puisse donner la médication à votre enfant. De plus, l'étiquette de pharmacie doit être sur tous les produits pharmaceutiques.

Merci de votre collaboration. Édith Vennes, infirmière

CLASSDOJO

Chers parents,

Depuis le début de l'année, nous utilisons l'application ClassDojo en anglais afin de créer un lien entre le cours d'anglais et la maison. Jusqu'à maintenant, les commentaires sont excellents. Je tiens à vous mentionner qu'il n'est pas trop tard pour vous inscrire. Votre enfant a reçu une invitation avec 2 codes; 1 pour l'enfant et 1 pour les parents. Si toutefois vous avez égaré votre feuille, veuillez me contacter et je vous ferai parvenir une seconde invitation.

De plus, voici un petit site (www.eslgamesplus.com) très amusant pour pratiquer les notions de base. « Have fun!!! »

Merci de votre collaboration.

Marie-Julie, enseignante en anglais

Guide des parents

Pour mieux suivre mon enfant l'école

La fédération des comités de parents vous propose une lecture pour mieux accompagner votre enfant.

Bonne lecture!

https://gallery.mailchimp.com/afce2715e89bf9283e8b60bdc/files/265d1f8a-3ee5-4682-9bd6-df98eee105dd/Guide des parents Pour mieux suivre mon enfant a l e col Premier cycle du primaire.pdf

Maison des Enfants de la Montérégie

La Maison des Enfants de la Montérégie reprend le service du courrier perso à notre école. La prévention et l'écoute sont au centre de leurs préoccupations. Ainsi, votre enfant peut écrire une lettre et la déposer dans la boite prévue à l'école. Des adultes bénévoles de la maison répondront aux enfants avec discernement et perspicacité, les référant au besoin aux ressources sociales, parentales... Tout cela se fait dans la plus grande confidentialité.

<u>Danse d'Halloween du 19 octobre en soirée</u>

Cette soirée costumée se déroulera en deux temps: les élèves de 1^{re} et 2^e année de 18 h 15 à 19 h 30, au coût de 3 \$. Pour les élèves de 4^e, 5^e et 6^e année, la danse débutera à 20 h jusqu'à 21 h 30 au coût de 4 \$. Les élèves de 3^e année peuvent choisir entre la première partie (jeux, animations et danse) ou la seconde partie (plus dansante) selon leur intérêt. Petite cantine \$ sur place (breuvages, grignotines...).

Tout au cours de cette soirée, des parents et des enseignantes assureront la sécurité de vos enfants.

Lors des arrivées, le parent pourra entrer par la porte de la rue St-Alexandre, afin de venir porter son enfant (porte près du bureau du directeur adjoint). À la fin de l'activité, les enfants sortiront par la porte du gymnase (porte 9). Il est de notre responsabilité de prendre les présences au début et à la fin de chacun des deux temps de cette soirée. Il faut donc faire preuve de patience. Si toutefois vous devez récupérer un enfant d'une autre famille, il nous faudra l'autorisation par écrit de celle-ci. Nous voulons assurer un lieu où votre enfant s'amusera en toute sécurité.

Merci de votre collaboration et venez en grand nombre!



Membres du Conseil d'établissement 2017-2018

Les membres pour l'année 2017-2018 sont les suivants :

- Madame Geneviève Labelle, parent
- Monsieur Steve Chagnon, parent
- Madame Marie-Josianne Séguin, parent
- Madame Cynthia Larose, parent
- Madame Cynthia Robichaud, parent
- Monsieur Patrick Courchesne, parent
- Madame Marie-Andrée Cyr, enseignante
- Madame Virginie Roy, enseignante
- Madame Évelyne Gendron, enseignante
- Madame Valérie Geoffroy, enseignante
- Madame Carole Thiffeault, représentante du service de garde
- Madame Christine Bourgeois, psychoéducatrice
- Monsieur Gilles Lamoureux, représentant de la communauté



OCTOBRE 2017

CALENDRIER SCOLAIRE – ÉCOLE LUDGER-DUVERNAY

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
1 Semaine B →	2 Photo scolaire	3 CÉ 19 h	4	5	6	7
8 Semaine A →	9 Congé	10	11	12	13	14
15 Semaine B →	0PP 19 h	17	18	Danse d'Halloween	Journée pédagogique	21
22 Semaine A →	23	24	25	26	27 Marche 1-2-3	28
29 Semaine B →	30	On se déguise				